

<p align="center">Commune de Leschaux 74320 LESCHAUX</p>	<p align="center">DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22/03/2026</p>	<p align="center">D22032026_04</p>										
<p>Le Conseil Municipal de la commune de LESCHAUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DAGAND Bernard, Maire.</p> <p>Date de convocation du Conseil Municipal : 17/03/2026</p> <p>Présents : M. BERGERET Cyril, M. BOLLARD Alain, Mme CAPORALE Mallory, Mme CHOSSON Aurélie, M. DAGAND Bernard, Mme GELLAERTS Florence, Mme MAIRE Stéphanie, M. NAUMANN Cesar, M. QUESNEL Bertrand, Mme SANTOMINGO Norette et M. VISINTIN Joël</p> <p>Absents :</p> <p>Absents Excusés :</p> <p>Pouvoirs :</p> <p>Secrétaire de séance : Mme CHOSSON Aurélie</p>		<table border="1"> <tr> <td>Conseillers en exercice</td> <td align="center">11</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td align="center">11</td> </tr> <tr> <td>Votants Pouvoirs</td> <td align="center">/</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de le Haute-Savoie le 23/03/2026</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Publié ou notifié le 23/03/2026</td> </tr> </table>	Conseillers en exercice	11	Présents	11	Votants Pouvoirs	/	Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de le Haute-Savoie le 23/03/2026		Publié ou notifié le 23/03/2026	
Conseillers en exercice	11											
Présents	11											
Votants Pouvoirs	/											
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de le Haute-Savoie le 23/03/2026												
Publié ou notifié le 23/03/2026												

DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre de poste d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 (trois) adjoints.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **Décide** de déterminer à 3 (trois) le nombre de postes d'Adjoints au Maire.
- **Autorise** Monsieur le Maire de la commune de Leschaux, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Voix Pour : 11
Voix Contre : 0
Voix Abstention : 0



LE SECRETAIRE
Aurélie CHOSSON

LE MAIRE,
Bernard DAGAND

